

# BALARUC

## LES BAINS



L' HOTEL THERMAL en 1848

**Une source de santé et son histoire :**

**par le Dr Robert GROS**

Docteur  
**Robert GROS**

---

# ***BALARUC-LES-BAINS***

Une source de santé  
et son histoire :

LES PRISMES  
publications par  
reproduction photographique  
CHEMIN 108  
MONTPELLIER  
tél: 72 32 04

---

## Au Docteur Paul BOULET

Professeur de clinique médicale  
à la Faculté de Médecine de Montpellier

« je mettrai mon maître en  
médecine au même rang que les  
auteurs de mes jours » .

(serment d'HIPPOCRATE)

Une source de santé et son histoire :  
BALNEA TRAIANA



Médaille Romaine en or  
( Trajan )

# Une source de santé et son histoire : *BALARUC-LES-BAINS*

## L'ANTIQUITE - LE MOYEN AGE

**L**A ville de Balaruc-les-Bains bâtie sur une presqu'île très avancée du bassin de Thau, partagea, au cours des siècles, les périodes de faste et les périodes de décadence de cette longue plaine côtière qu'est le Bas-Languedoc méditerranéen. La prospérité ou l'abandon de sa source thermale reflétèrent assez bien les vicissitudes de ce pays aux brillantes civilisations et aux terribles conflits, politiques ou religieux. Mais l'histoire de cette source de santé est aussi l'histoire de l'humanité souffrante cherchant toujours un soulagement à ses maux, de telle sorte que Balaruc ne tomba jamais, même aux pires heures de l'histoire languedocienne, dans un oubli total.

S'il faut en croire le poète grec Pindare, Héraclès aurait eu recours à plusieurs sources chaudes que la déesse Athéna fit jaillir spécialement pour lui, sans doute pour le reposer de ses épuisants travaux. Or, Héraclès traversa notre pays pour se rendre aux jardins des Hespérides. Aussi bien, la plus antique des routes qui sillonnèrent jadis cette région portât-elle son nom (voie Héracléenne). La source de Balaruc était sur le passage. De là à supposer que le populaire Hercule fut le premier à jouir de ses bienfaits, il n'y a qu'un pas qu'il est bien per-

mis de franchir dans le domaine de la légende.

Que la presqu'île de Balaruc ait été habitée, dès l'arrière-plan de l'âge historique, par les peuplades de la proto et de la préhistoire, cela ne saurait faire aucun doute. Des silex taillés ou polis, des grattoirs, des flèches, des poteries noires de la Magdeleine, divers objets en bronze, trouvés en 1871 par A. Meunier et tout récemment par M. Ch. Clot, de Frontignan, sont la preuve d'une longue occupation humaine depuis le paléolithique supérieur jusqu'à l'implantation des peuplades ibériques, au Ve siècle avant Jésus-Christ, et des tribus celtes des Volsques. C'est vers cette époque qu'il faut situer la venue sur nos côtes méridionales, des navigateurs grecs qui y fondèrent des ports actifs. L'étang de Thau, alors largement ouvert sur la mer, offrait un golfe hospitalier où la presqu'île de Balaruc constituait, en outre, un abri naturel de premier ordre. Des débris de poteries massaliotes, des lampes, des débris d'amphores grecques trouvés dans notre sol, prouvent assez que les gens de l'Hellade apportèrent de bonne heure chez nous, les reflets de leur civilisation et que nos lointains ancêtres savaient déjà respirer un air venu d'Athènes.

Rien ne nous autorise cependant à affirmer que la source thermale fut exploitée avant l'occupation romaine du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Comme pour bien d'autres villes thermales, les Romains, baigneurs passionnés, fixèrent le destin de Balaruc. Cette source chaude, au bord même de la mer et à proximité immédiate de la grande voie Domitienne, était une faveur inestimable. Certes, aucun texte écrit ne fait état de l'existence d'une ville thermale sous l'occupation romaine. Peut-être seulement faut-il placer là la « Polygum » dont parle le géographe Festus Avienus dans son périple au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ? Mais l'archéologie intervient et supplée à la carence des témoignages écrits. Le sol a livré des centaines de pièces de monnaie et de médailles dont les plus anciennes sont à l'effigie d'Auguste et portent l'inscription « Colonia Augusta Nemausus » (1). Des poteries, des amphores, des lampes, des plats, des moulins à grains ont été trouvés de façon plus ou moins fortuite. Des vestiges de villas, des colonnes (le diamètre de certaines atteint 0,70 m.), des fragments de chapiteaux et de mosaïques attestent le luxe des constructions d'alors et l'ampleur des thermes qui durent être édifiés. Un ex-voto du pro-consul Gemellus, dédié à Neptune et aux Nymphes nous laisse supposer que la fontaine d'eau chaude était placée sous ce double patronage.

Il n'est pas douteux que les Romains fréquentèrent l'édifice balnéaire pour leur agrément et leur plaisir. Mais il est non moins douteux qu'ils l'utilisèrent aussi au relèvement de leur santé. On sait que sous le principat d'Auguste, alors que la « Pax Romana » régnait sur toute la Narbonnaise, la plupart des colons

étaient d'anciens soldats. Les médailles et monnaies nimoises de cette époque portent au revers un crocodile attaché à un palmier évoquant l'Égypte et donnent à penser que ces colons étaient des vétérans ayant combattu en Orient. La plupart étaient arthritiques et souffraient vraisemblablement d'anciennes blessures. L'établissement de bains recrutait peut-être parmi eux une importante clientèle, en sorte que les indications thérapeutiques d'il y a vingt siècles n'étaient sans doute pas tellement différentes des nôtres. Ceci n'est qu'une hypothèse personnelle.

Quant aux méthodes de traitement, c'est l'étude de l'infrastructure des anciens thermes qui nous les font deviner. Nous voyons les bains romains, ici comme ailleurs, « par en-dessous, à l'envers ». La découverte, en 1863, d'une belle piscine de marbre blanc (à vingt ou trente mètres de la source actuelle) nous laisse supposer que la balnéation était la technique la plus courante. Le bain de vapeur était sans doute aussi très en honneur. En 1833, on découvrit «... une cavité profonde d'où s'exhalait une vapeur intense et très chaude qui ne permettait pas à l'œil d'en saisir les formes et les dimensions intérieures, mais qui semblait se diriger vers le bassin et la source thermale ; dans la crainte de préjudicier à la source, on s'empressa de faire recouvrir l'orifice de cette cavité » (abbé Bousquet).

Était-ce un « caldarium » ou chambre à chaleur humide, très en usage sous les Romains ? Il est infiniment regrettable que ce vestige n'ait pas été conservé. L'eau froide, enfin, était amenée de la source d'Issanka, ainsi que le prouvent des restes d'aqueduc mis au jour en 1857, lors des travaux de canalisation exécutés

entre cette source et Balaruc.

Les invasions barbares du Ve siècle, et il faut bien le dire, un certain esprit de décadence bien caractéristique du Bas-Empire (2) allaient mettre un terme à cette longue période de fastes. L'Empire s'écroule, la Narbonnaise est d'abord saccagée par les Vandales (408), qui accumulent ruines et dévastations, et les Thermes de Balaruc sombrent dans le néant. Si l'occupation wisigothe (412-507) est moins brutale et plus humaine et respecte, dans leur ensemble, les traditions gallo-romaines, dans ce pays qui est devenu la Septimanie, les luxueuses installations balnéaires de Balaruc ne s'en relèvent pas pour autant. Les entreprises franques du VIe siècle vont transformer ce pays en une sorte de champ clos où se heurteront les ambitions rivales des deux groupes d'envahisseurs germaniques.

De la mer, d'où était jadis venue la richesse, vient maintenant le péril. La Septimanie végète, malgré le souffle nouveau apporté par le Christianisme. L'occupation sarrazine (725 - 759) ne se départit jamais d'une physionomie de guerre et, bien que ce soit précisément à Balaruc que l'on ait trouvé, en 1940, un des rares témoignages de l'expansion mauresque une magnifique amphore très ouvragée, il ne semble pas que le passage des Arabes ait été marqué par une reprise quelconque de l'activité thermique. Il en sera ainsi de cette longue période de sommeil pendant tout le Moyen Age.

Le centre de population qui avait dû se former nécessairement aux abords des Thermes romains émigra dans sa totalité, dès le début des invasions, sur une élévation de terrain voisine, dont la défense fut organisée, mesure d'opportunité bien

compréhensible en ces temps d'insécurité. Ainsi se constitua définitivement Balaruc-le-Vieux (3), distant de Balaruc-les-Bains de trois kilomètres.

Est-ce à dire que la source thermale soit tombée durant ces longs siècles de silence dans un oubli complet ? Plusieurs historiens affirment que non, et nous sommes volontiers de leur avis. Certes, la source romaine ne formait plus vraisemblablement aux environs du Xe siècle, qu'un creux informe au milieu des champs de joncs. Mais il nous plaît d'imaginer que de pauvres paralytiques des environs venaient demander la guérison à ces eaux, qui n'avaient, bien entendu, rien perdu de leurs propriétés thérapeutiques, bien que le service thermal se fit en plein air, sur les bords ou dans cette mare d'eau chaude. Une preuve de cette non désaffectation totale est l'existence, non loin de la source, d'une petite église romane dont les archéologues font remonter la construction au Xe siècle et dont il est fait mention dans une bulle du pape Urbain III, en 1187, sous le vocable de « Ecclesie beate marie de aquis ». On sait que l'Eglise s'est toujours plu, jadis, à caractériser dans les noms de ses sanctuaires, les lieux sur lesquels elle les construisait, surtout lorsque ces lieux offraient par leur nature ou leur site, quelques avantages à la pauvre humanité.

Vers 1500, toutefois, la source était toujours à l'état libre, en pleins champs, et servait surtout aux lessives, c'est pourquoi on la nommait « Bugodos ».

Cependant, un acte notarié de 1517 (Archives de l'Hérault) parle des « Bains de Balaruc » et prouve que le traitement thermal était connu et pratiqué (4). Mais les installations balnéaires étaient bien ma-

destes encore, lorsqu'en 1529 le Chapitre de Maguelone céda en « locatairie » perpétuelle les bains de Balaruc à la famille Périer. Une des clauses du contrat mettait en demeure les concessionnaires d'en maintenir l'accès facile aux pauvres. La famille Périer habitait le bourg fortifié de Balaruc-le-Vieux. En ce début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Bains de Balaruc n'avaient pas encore retrouvé de population fixe, cinq ou six familles seulement venaient s'installer pendant la saison balnéaire, pour loger et héberger ceux qui se rendaient à la source.

## LA RENAISSANCE LES TEMPS MODERNES

**L**A station, cependant, allait prendre peu à peu de l'importance. Rabelais, l'immortel docteur de l'Université de Montpellier, la cite dans son « Pantagruel » comme une des six sources d'eau « chaulde » connues à son époque. Il tente par la même occasion d'expliquer la genèse des eaux thermales, mais d'une façon si originale que la bien-séance nous interdit de l'exposer ici. Son ami et collègue Rondelet obtint en 1568 une guérison radicale sur Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussan, atteint d'une violente douleur à la cuisse. Enfin, les historiens nous affirment qu'en 1579 les malades se rendaient en foule à Balaruc.

C'est de cette année-là que date le premier document scientifique sur la station. Nicolas Dortoman, professeur à la Faculté de Montpellier, y consacre une monographie (accompagnée d'une vue un peu cavalière de Balaruc et de ses thermes) qui devait servir de modèle à bien d'autres par la suite.

Un autre professeur de cette Université, Ranchin, conduisait ses élèves à Balaruc pour herboriser et visiter les thermes. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, une ébauche de l'enseignement de l'Hydrologie se dessinait donc dans notre plus vieille Faculté de Médecine de France. Le thermalisme apportait la preuve de sa vitalité, malgré une mise en sommeil de plusieurs siècles et en dépit des convulsions religieuses qui semèrent tant de ruines en Languedoc.

Cette reprise de l'activité thermale fut telle qu'en 1593 le Chapitre de Montpellier délibéra pour la construction d'un hospice<sup>52</sup> et diverses réparations à entreprendre. La technique thermale elle-même ne pouvait manquer de s'enrichir de méthodes nouvelles. C'est peut-être du début du XVII<sup>e</sup> siècle que date l'usage de la « Fangothérapie » (ou traitement par les boues) à Balaruc, puisque, décrivant en 1605 les « Merveilles des eaux de France », Jean Banc nous révèle que la Faculté de Médecine de Montpellier ne crut pas indigne d'elle d'englober dans sa doctrine juridique le « bourbier » de Balaruc. (Les maîtres montpelliérains tiraient d'ailleurs de Balaruc un bon revenu, rien ne s'y faisant sans leurs prescriptions).

Dans la même étude, nous apprenons aussi qu'on « fait distiller.. pour le bain de Marie l'eau de Balaruc, laquelle on passe par la manche d'Hypocras, adoucie d'un peu de sucre et aromatisée de canelle, pour servir de breuvage en la soif qui se présente à l'usage de ces eaux ». Le résidu servait encore à saler la viande aux repas.

Bien que très loin de la grandiose époque romaine, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles furent pour Balaruc une ère brillante, plus par la qualité et le

nombre des curistes que par le luxe des installations hydrothérapeutiques. L'étudiant bâlois Thomas Platter, qui visita Balaruc en 1597, nous donne dans ses relations de voyage de savoureux détails sur l'établissement thermal, les baigneurs, la manière de prendre les eaux :

« L'établissement n'est qu'une méchante bâtisse, les sources changeant souvent de place [sic]... On a dû renoncer à y élever des constructions importantes. Cela ne nous empêcha pas d'y trouver grande affluence de beau monde venu de Montpellier, de Nîmes, de Toulouse ou d'ailleurs... Les eaux se prennent rarement en bains. On les boit par six, huit et jusqu'à douze verres coup sur coup, en commençant par un petit nombre et en terminant de même, comme il est d'usage pour les eaux minérales... Après avoir bu, l'on fait un tour de promenade dans la campagne. Les dames élégantes marchent en s'appuyant au bras de leur domestique ou de leur cavalier servant et, comme l'eau agit promptement et procure d'abondantes selles, c'est un curieux spectacle de voir tout ce monde « arquebuser » en plein champ à qui mieux mieux, car il n'y a ici ni arbre, ni abri pour se mettre à couvert, le maisonnage se trouvant au bord de l'étang ».

Le Languedoc, enfin apaisé, va d'ailleurs traverser une longue période de prospérité économique, administrative et culturelle. Sous Louis XIV, les thermes furent donc très fréquentés, et par le meilleur monde. Nous pouvons savoir dans ses « Lettres » ce qu'en pensait Mme de Sévigné dont le gendre, M. de Grignon, était goutteux des pieds à la tête. Les eaux de Balaruc lui étaient conseillées par « bien des gens », mais il craignait leur activité trop grande. Cependant, les Capu-

cins ayant été « consultés » à cet effet « approuvèrent l'ordonnance » et le brillant officier fit le voyage en 1689. Il prit trois bains d'une heure chacun et la goutte ne résista pas à ce remède violent. Le chevalier revint guéri : il avait perdu cette tournure qui le faisait ressembler à M. de la Rochefoucauld. « Trois jours passés à Balaruc; dit la Marquise, ont fait un miracle que le Mont-Dore et Barèges avaient été impuissants à produire ».

Si la boisson et la balnéation constituaient la base de tout traitement thermal, la douche allait cependant être pratiquée dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1714, M. de Bosville, intendant du Languedoc, en goûta sans inconvénient, ainsi que M. de Maillébois, lieutenant général de cette province, qui tout d'abord en fut « un peu ému » et en perdit le sommeil, mais qui en fin de compte parut beaucoup plus gai et dégaî qu'il n'était en arrivant » (6).

L'émoi de ces illustres personnages, au sortir de leur traitement, se conçoit un peu. Dans un mémoire paru en 1737, Astruc (?) nous parle de la pratique des bains à cette époque : « Quand vient le moment du bain, le baigneur fait descendre le malade petit à petit, marche après marche, dans le bassin. De temps en temps, il inspecte la veine du front. Quand elle est gonflée à point, il fait remonter le client, le couvre d'un drap et l'enfouit dans un lit bien chaud. Si le malade tombe en défaillance, il lui administre du vin pur pour le revigorer et ne lui laisse regagner sa chambre, où l'attend un bouillon bien dégraissé, qu'après s'être rendu compte qu'il a suffisamment sué.

» La douche accompagne souvent le bain. On la donne — même sur le visage — d'une façon primitive. Le

malade, couché sur un matelas, la tête penchée sur le bassin, le baigneur puise de l'eau avec une cruche et la verse, d'un pied de haut sur la partie souffrante, qu'il masse en même temps. Il tourne le patient dans tous les sens s'il y a lieu et le pétrissage continue, arrosé par l'eau salubre ». Astruc ajoute enfin que la mode a mis en faveur les bains de boue.

C'est au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle également, que la pratique des bains de vapeur se développe. Dans son « *Traité analytique des eaux minérales* » (1772), Raulin signale que l'on utilise beaucoup l'étuve à Balaruc, mais la rend responsable d'accidents nombreux. Les femmes en usaient volontiers les seuls jours du mois où il était admis qu'elles ne devaient pas prendre de bain ; à la place du vrai bain elles prenaient, dit-on, un « bain de gaz ».

Et telle était leur réputation, que les eaux de Balaruc devinrent même un article d'exportation. Chirac, médecin du Régent, imitant l'illustre Façon qui voulait soumettre Louis XIV mourant aux bienfaits des eaux de Bourbon-l'Archambault, fit transporter de l'eau de Balaruc et guérit, dit-on, en moins d'une heure, son royal client qui souffrait depuis 1706 d'une blessure reçue au poignet alors qu'il dirigeait le siège de Turin. Ce succès valut à Chirac, fils de petits bourgeois de Conques, en Rouergue, de devenir plus tard médecin de Louis XV.

En 1775, en tous cas, l'eau de Balaruc figurait parmi l'assortiment d'eaux minérales qu'on trouvait à Paris. Sous la Restauration, son dépositaire la vendait 2,50 fr. la pinte.

A Balaruc, cependant, l'afflux des malades nécessitait de nouvelles transformations. Dès 1712, on enfer-

ma la source (restée vraisemblablement à l'air libre jusqu'alors), dans une solide bâtisse sur la clef de voûte de laquelle on peut aujourd'hui encore lire la date de construction.

Dans cette bâtisse étaient reçus les malades payants, tandis que dans un local voisin on aménagea une piscine, seize cabines de bains, quatre salles de douches exclusivement réservées aux malades de l'hospice et aux indigents. En 1753, à l'occasion d'un changement de propriétaire, on eut l'idée d'édifier à l'intérieur même de l'enceinte des thermes, un hôtel, de façon à rendre plus aisé le traitement des malades. C'est ainsi que fut construit ce qui est improprement appelé aujourd'hui « Le Pavillon Sévigné ». Pendant la Révolution, l'hôtel thermal fut agrandi et le nombre des cabines de bain augmenté.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor de Balaruc ne se démentit pas (8). Louis Bonaparte, Montgolfier, Paganini fréquentèrent la station. En 1807, un périmètre de protection fut accordé à la source. En 1832, le propriétaire de l'établissement fit planter le parc actuel. En 1847, enfin, tout l'établissement fut considérablement agrandi et embelli, le pavillon du parc fut construit et l'ensemble acquit, à peu près, la physionomie actuelle. En 1867 et en 1873, deux nouvelles sources furent mises à jour. Leur composition chimique est identique à celle de la source romane. Seules, leurs températures diffèrent ; elles ne furent que peu exploitées par la suite.

Dès la deuxième moitié du siècle dernier, les travaux scientifiques sur Balaruc se multiplièrent. Bechamp, Gauthier, Chancel, Fleig, Mouren, Lepape, Pech et combien d'autres après eux, se sont penchés sur l'étude de ces eaux extraordinairement actives, dont Max Durand-Fardel disait :

« Les eaux de Balaruc réunissent les qualités stimulantes et résolutes à un degré thermal que ne peut atteindre aucune source rivale » (*Traité thérapeutique des eaux minérales*). C'est J. de Girard qui, en 1901, donna la première analyse des boues thermales.

Parallèlement à ces recherches, l'esprit d'entreprise se développait lui aussi, et dans un but certainement moins désintéressé. En 1868, les eaux de Balaruc étaient gérées par une compagnie anglaise. Un imprimé (dont nous possédons un exemplaire), adressé au corps médical, portait, avec bien d'autres renseignements, l'annonce suivante :

« Produits exportés, conservant indéfiniment et sous toutes les latitudes leur composition minérale et leur action curative ».

— Eau minérale naturelle de Balaruc.

— Sels naturels de Balaruc.

— Dragées aux sels naturels de Balaruc.

» Les eaux minérales, les sels et les dragées de Balaruc se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

» Prospectus en toutes langues.

» Pour demandes et renseignements, s'adresser au directeur de l'établissement thermal à Balaruc-les-Bains, près Cette (Hérault) ».

La concurrence devait toutefois être sérieuse, car l'imprimé se terminait ainsi :

« Avis très essentiel. — La compagnie anglaise des Eaux de Balaruc défie tous les établissements thermaux français et étrangers d'accorder des conditions aussi avantageuses que celles de Balaruc... Néanmoins, elle croit devoir prévenir les médecins et les malades de certaines manœuvres plus industrielles que médicales, organisées de longue main dans tout

le Midi pour détourner les malades de Balaruc et les diriger sur certains établissements du voisinage ».

Enfin ce dernier avis :

« Nota. — Il est très important, et dans leur intérêt, que les malades viennent directement à l'établissement thermal de Balaruc, afin de s'entendre avec le gérant sur la catégorie d'abonnement qu'ils désireront adopter, et cela, sans tenir compte des offres dont ils seront obsédés à leur arrivée par les hôteliers et logeurs du pays...

» Veuillez, Monsieur le Docteur, agréer, etc..

» Signé : Fayard, propriétaire. Wilson Lennox and C<sup>e</sup> concessionnaires ».

Les produits d'exportation, surtout les sels et les dragées, n'ont eu qu'une vogue fugace. De même l'usage des eaux-mères que l'on prenait aux salins de Villeroy a-t-il été abandonné, l'activité de l'eau thermale se suffisant à elle-même. Le physiologiste montpelliérain Fleig, en un ouvrage resté célèbre « Les eaux minérales, milieux vitaux » (Maloine 1909) présente, entre autres, l'eau de Balaruc comme un véritable sérum naturel et proposa leur emploi, sans modification aucune, en une véritable « balnéothérapie tissulaire » jusque dans l'intimité même des tissus malades. C'est ce qu'on fait à Uriage (Isère). Cette méthode mériterait, aujourd'hui encore, d'être exploitée.

C'est cependant dans l'usage des boues thermo-marines que Balaruc poussa sa spécialisation, dès le début de ce siècle. A l'heure actuelle, cette station est une des quatre ou cinq villes d'eau françaises où la « fangothérapie » reste à la base de tout traitement.

Il y a une soixantaine d'années également, les maladies de la femme vin-

rent s'ajouter aux indications thérapeutiques déjà existantes. Il faut en louer la clairvoyance des professeurs Fargue et Tedenat, de Montpellier. Dans ce domaine comme dans le domaine rhumatismal, les eaux et les boues de Balaruc devaient donner toute la mesure de leur efficacité.

En 1927, enfin, Balaruc fut classé « Station climatique ». Cette décision confirmait le jugement du professeur Landouzy « Balaruc est l'Archacon de la Méditerranée » et reconnaissait officiellement les bienfaits d'un climat exceptionnel qui permet de combiner très heureusement l'aérothérapie et l'héliothérapie marines à la cure thermale.

Balaruc, ses eaux, ses boues, son climat ont, certes, inspiré et inspiré encore de nombreux travaux scientifiques. Mais le charme de ce pays est tel que les amoureux de la nature, les sportifs, les archéologues, les peintres, les photographes et même des gens de cinéma, ont largement trouvé ici de quoi satisfaire leur plaisir ou leur but. Les écrivains, les poètes ne pouvaient être en reste. Maurice Chauvet a consacré à Balaruc un chapitre dans son beau livre « Fleuve d'Oc, route enchantée » (Montpellier 1947) et l'an dernier encore un curiste reconnaissant nous dédia ce poème :

Sur les pas de l'Hellas, de la Louve  
[et du More,  
Après les grands esprits et les princes  
[du sang  
Le Malade aperçoit, d'un œil re-  
[connaissant,  
La Source réputée auprès d'un sy-  
[comore.  
Fille du feu central elle se remémore  
Les ex-voto d'antan et le teint ravis-  
[sant

Des curistes guéris par son flot jail-  
[lissant  
Et ce vieux souvenir l'enrichit et  
[l'honore.  
Epouse d'Hélios et sœur de Thalassa,  
Ses intimes parents qu'Esculape  
[classa  
Comme adjoints importants aux suc-  
[cès de ses armes,  
Elle règne toujours déesse des vieux  
[temps,  
Sur Balaruc-les-Bains le pays plein  
[de charmes  
De ce beau Languedoc à l'éternel  
[printemps !!!

Telle est l'histoire de cette source sacrée et sa place dans l'histoire du Languedoc-Méditerranéen. Celui-ci se prépare à de profonds remaniements industriels et économiques. Balaruc doit jouer son rôle dans cette évolution.

Les conséquences humanitaires, sociales, financières peuvent en être immenses. De grandes choses se préparent ici et vont transformer ce coin de notre vieux terroir. Balaruc est à la charnière d'un passé qui se continue encore dans ses conceptions traditionnelles et d'un avenir riche de toutes les possibilités. Il est bon de se pencher parfois sur celui-là, mais il faut regarder résolument vers celui-ci.

Au sein de ce pays à la subtile séduction, au creux de cette longue côte latine où la mer a laissé les marques de son étreinte, face à un horizon aux lignes pures et tout empreint d'Histoire, Balaruc doit rester digne de son prestige millénaire et devenir une de nos grandes hydropoles françaises.

REPRODUCTION INTERDITE

Epoque Romaine

Lampe en terre cuite

Sonde de navigation

Clous de charpente marine



BALARUC LE VIEUX

Remparts

Charles De Pradel par La grace de Dieu et du S. Siege  
Capitaine que l'on que de Montpelier, Comte de melgue et de Montfermeil, Marquis de la  
Marsquerois, Baron de laune, Comte de Bay en les comtes de. Tous Estans bien Informés  
des Brutes, Vices, vices, Religion catholique, apostoique et Romains de Louis Jacques  
porier. Cui pour du bien de Bataille et de la Capaite au feu de la Justice, pour ces causes  
luy avons donné la Charge de vigier du Sie de Bataille dépendant de la Comté de Melgue  
lucché pour l'écou souz et l'écou pendant la vie aux mêmes honneurs et l'écou man  
sont ceux qui sont précédés en la Charge ont luy en vigiers aux habitans du Sie de  
le Reconnoisse et luy obse en ce qui dépendra de fait de la Charge de laquelle il a  
presté le serment en tel cas Requies en l'écou man. Fait à Montpelier le sixieme  
decembre mil six cent soixante six.



dix sols

James de pradel de montpelier

D

à Monsieur de Montpelier

Berri

D

Procuration de Viguer ( 1676 )  
( collection Dr Gros )

(1) — La plus remarquable des médailles exhumées à Balaruc, fut trouvée en 1953. Il s'agit d'une très belle pièce en or frappée à l'effigie de Trajan. Elle est un des rares exemplaires existant au monde.

(2) — Des sarcophages gallo-romains trouvés en 1958 près de Balaruc-le-Vieux prouvent que, dès avant les invasions, des transferts de population avaient eu lieu, et que les Thermes étaient déjà en partie abandonnés au Vme siècle.

La toponymie nous confirme encore dans cette opinion. D'où vient, en effet, ce nom un peu bizarre de Balaruc ? Plusieurs explications ont été données (Boyl : chaud, Ru : ruisseau, Baila : bailler, livrer : Alada : air de feu, Adca : chaleur) ; la plus sérieuse est la dernière en date, celle de M. le professeur Camproux :

«... Les formes anciennes de ce nom sont en occitan : Ballaruc, Balazuc, Baladuc et en bas-latin : Balarucum, Baladucum, Baladunum...»

L'explication de Balaruc doit être cherchée dans une forme en « unum ». Précisément un type original « Baladunum » ne fait point difficulté. Il s'agit d'un composé formé à l'époque gauloise à l'aide de « bal » nom prégaulois, usité dans le pays par les indigènes à l'arrivée des Celtes, et qui signifie « éminence rocheuse, rocher » et de « dunum » mot gaulois dont le sens a été « colline » puis « forteresse ». Il est probable que les Gaulois ont établi à Balaruc (le Vieux naturellement) un poste d'observation et de défense. Le R de Balaruc est un avatar phonétique du D intervocalique, »

La colline de Balaruc-le-Vieux à laquelle Balaruc doit vraisemblablement son nom était donc habitée bien avant l'abandon des Thermes romains. Avant même, peut-être, que les Thermes fussent construits. Mais il est incontestable que la lente désaffection de la ville thermale et plus tard sa destruction sous les coups des envahisseurs donnèrent, par contre-coup, beaucoup plus d'importance au coteau voisin. Balaruc-le-Vieux porta d'ailleurs le nom de Balaruc-les-Bains jusqu'à la fin du siècle dernier. La vile thermale actuelle s'appelait « Bains de Balaruc » (carte d'état-major 1886) et n'était pas alors érigée en commune.

(3) — Balaruc-le-Vieux et les bains qui en dépendaient, appartirent successivement à la Maison de Toulouse, au comte de Melgueil, à Jaymes 1er d'Aragon, enfin en 1244 aux Evêques de Maguelone, plus tard aux Evêques de Montpellier (1536) après translation du siège épiscopal en

cette ville. Les Evêques restèrent seigneurs de Balaruc jusqu'en 1790. Leur suzeraineté dans l'ensemble, fut marquée d'un esprit de tolérance. Ils accordèrent aux habitants de Balaruc, souvent à la suite des demandes et des plaintes des consuls, bon nombre de libertés, de « franchises » et « d'emphytéose ». Toutefois ils restèrent seigneurs, et à ce titre, justiciers du lieu. Pour la moyenne et la basse justice, ils nommaient des officiers de justice ou « viguiers ».

Par ailleurs nous savons qu'en 1790 les droits seigneuriaux et les dîmes s'élevaient encore à la somme de 3.295 livres.

(4) — « L'infirmerie » du Chapitre de Maguelone arrente par un bail emphytéotique à la date du 10 novembre 1517, les bains de Balaruc, pour l'usage de six sériers de touzelle, avec réserve d'une des meilleures chambres de la maison dépendante des Bains pour lui et les chanoines de Maguelone, lorsque leur santé les obligerait d'aller faire usage des eaux.

(5) — Cet hospice fut cédé plus tard en toute propriété à l'hôpital Saint-Charles de Montpellier. Cet hôpital fut formé en 1678 de la réunion de tous les hospices ou petits hospices (hospiciola) qui étaient assez nombreux dans la ville de Montpellier et dans tout le diocèse, d'où le nom d'Hôpital Général (Archives de l'Hérault 1678) qu'il porta par la suite.

(6) — Lettre de De Basville, 2 décembre 1714.

(7) — Astruc : Mémoire pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc. Société Royale des Sciences. Montpellier 1737.

(8) — Balaruc-le-Vieux qui, rappelons-le, était toujours chef-lieu de la commune, continuait à mener une vie parfaitement indépendante des Bains et se livrait définitivement à sa vocation viticole, après quelques essais d'industries locales.

Pendant tout le XVIIIe siècle, en effet, des maîtres émailleurs y exercèrent leur art suivant une technique qui leur venait des célèbres émailleurs de Nevers.

Nous savons aussi qu'en 1822 plusieurs fabricants exportaient à la foire de Beaucaire, et répandaient à travers l'Europe les anneaux de verre multicolore que l'on accrochait aux rideaux et aux licous des chevaux.

Enfin, depuis un siècle environ, Balaruc se pare d'un troisième visage celui du quartier dit des « Usines », très à l'écart du centre thermal et qui se développe en direction de Sète. Y prospèrent : industries chimiques, fabriques de ciment, raffinerie et dépôts de carburant.

# La cure actuelle de Balaruc

Elle dure vingt et un jours et se situe entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre.

## I. — LES ELEMENTS DE LA CURE.

### — Les eaux (Source Romaine) :

Elles jaillissent à 48° de température. Elles sont chlorurées sodiques (7 g de Na Cl par litre), chlorurées magnésiennes, sulfatées calciques, bicarbonatées calciques, bromurées, lithinées. Elles contiennent à l'état de traces : du fer, du cuivre, du lithium, du manganèse. Ces eaux comptent parmi les plus minéralisées de France. Elles sont radio-actives, stériles de tout élément pathogène, isotoniques. Elles dégagent spontanément de l'anhydride carbonique (31 cm<sup>3</sup> par litre), de l'argon, de l'hélium, du krypton, du xénon, du néon.

On les emploie en : boissons, bains, douches générales ou locales, douches sous-marines, massages sous-marins, bains de vapeur, douches utérines, etc...

### — Les boues :

Limon marin végéto-minéral extrait de l'étang de Thau, les boues de Balaruc sont les seules en Europe à être d'origine marine. Primitivement composées de silice et de silicates de chaux, de chlorure de sodium, d'oxyde de fer, d'alumine, de bromures, d'iodures et riches d'un exubérant micro-plancton radio-actif, les boues, au cours d'une macération spéciale dans l'eau thermale, se chargent de composés organiques et d'une « glairine » riche en sulfo-bactéries aux puissants effets thérapeutiques.

Ces boues bio-végéto-minérales sont utilisées entre 40° et 45° en cataplasmes généraux ou locaux. Elles provoquent : sédation de la douleur, relâchement des contractures, résolution des exsudats, diminution de l'impotence fonctionnelle.

## II. — LES INDICATIONS THERAPEUTIQUES.

### Rhumatismes chroniques.

#### A) Rhumatismes chroniques articulaires :

##### I. — Séquelles de rhumatisme articulaire aigu.

## II. — Rhumatismes chroniques inflammatoires

- Arthrites mono ou oligo-articulaires.
- Polyarthrite chronique évolutive.
- Spondylarthrite ankylosante.
- Rhumatisme psoriasique, dysentérique, etc...

## III. — Rhumatismes chroniques dégénératifs.

- Spondylarthroses.
- Coxarthroses.
- Lipo-arthrite sèche des genoux, rizarthrose du pouce, etc. .

## IV. — Rhumatismes dysmétaboliques.

- Goutte chronique tophacée, rhumatismes endocriniens, vasomoteurs, etc...
- Arthropathies traumatiques, statiques, professionnelles.

## B) Rhumatismes abarticulaires.

- Manifestations de la cellulite.
- Rhumatismes musculaires, tendinites, synovites.
- Périarthrite scapulo-humérale.
- Névralgies sciatiques et cervico-brachiales.

## Maladies de la femme.

- Fibromes utérins, métrites, salpingites et, d'une façon générale, tous les syndromes congestifs et douloureux de la sphère génitale féminine.
- Troubles de la ménopause.

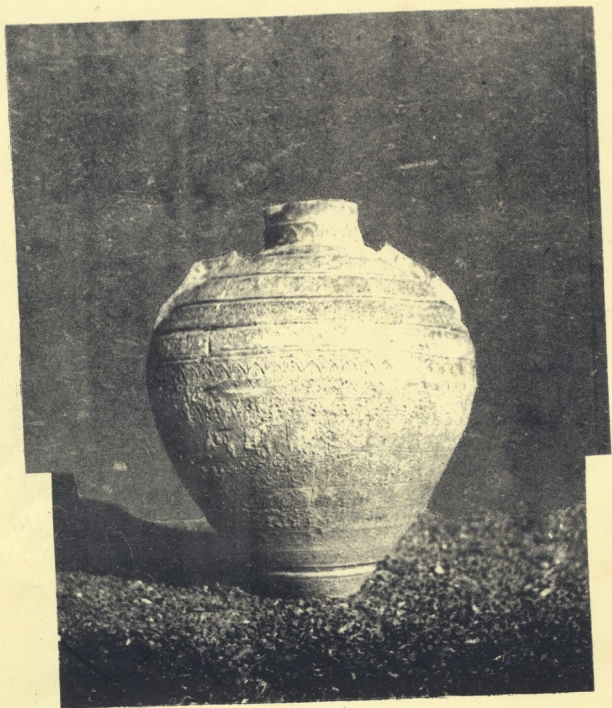
## Maladies du système nerveux.

- Séquelles de paralysies d'origine centrale ou périphérique.
- Névrites par section ou compression.
- Atrophies musculaires secondaires ou primitives.

## Troubles vasculaires.

- Hypertension artérielle et ses conséquences : hémiplégie, artério-sclérose, aphasie, céphalée, vertiges, etc...
- Troubles de la circulation veineuse : séquelles de phlébites, varices, ulcères variqueux.

**D'une façon générale, la cure de Balaruc est contre-indiquée en période évolutive et inflammatoire.**



**Amphore hispano-mauresque**